

**COMPTE RENDU SUCCINT
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUIN 2019**

Etaient présents : M. Dominique NAGY, M. Jean-Pierre BIELAWSKI, M. Pascal BRISSET, Mme Annick GARZONI, Mme Sylvie SAGON, M. Jean-Pierre LEROY, M. José DROUART, Mme Liliane JODIN, M. Jean-Pierre SABATHIER, M. Jean-Marc PAPADIA et M. Benoit GRZYWA.

Pouvoirs ont été donnés : M. Jean-Pierre BIELAWSKI par Mme Françoise LESOT.
Mme Liliane JODIN par Mme BOISSEAU Bénédicte.

Absente excusée : Mme Catherine MESTIRI

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre LEROY

* * * * *

I. DELIBERATIONS A PRENDRE

<u>Libellés</u>	<u>Vote du Conseil Municipal</u>
- Recomposition de l'organe délibérant de la C.C.P.O.H.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER la nouvelle répartition de l'organe délibérant de la C.C.P.O.H.
- Suppression de 2 postes d'Adjoints technique et création simultanée de 2 postes d'Adjoint technique Principal de 2 ^{ème} classe et suppression d'un poste d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2 ^{ème} classe et création simultanée d'un poste d' A.S.E.M. Principal de 1 ^{ère} classe.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTER les 3 suppressions de poste et création simultanée suite à un avancement de grade de 3 agents.
- Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Oise pour la révision allégée du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés DEMANDER une subvention au C.D.O. pour la révision du P.L.U.
- Convention avec la Société B.D.M. pour participation aux frais de révision P.L.U.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés SIGNER la convention avec la Société B.D.M.
... / / ...

<p>avec intégration de 2 parcelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un contrat à durée déterminée selon article 3-3 5°/ à temps non complet à 8 h hebdomadaire suivant le rythme scolaire. - Augmentation du prix du repas de la cantine scolaire à compter du 1^{er} septembre. - Annule et remplace la délibération « Renouvellement bail de chasse et pêche » suite à un complément d'information concernant la répartition du montant du loyer. 	<ul style="list-style-type: none"> - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés CREER ce poste pour accomplir les tâches ménagères des classes. - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés AUGMENTER de 0.10 centimes le prix du repas scolaire, soit 4.40 € à compter du 1^{er} septembre 2019. - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés ANNULER et REMPLACER la délibération du « Renouvellement du bail de chasse ».
--	--

II. CHARTE POUR NATURA 2000

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la charte pour Natura 2000 et demande un avis sur l'adhésion ou pas au P.N.R. (Plan Naturel Régional Oise).

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée est DEFAVORABLE à cette adhésion.

III. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Tour de table :

- M. José DROUART : Syndicat des Marais (S.M.O.A.)
Visite des lieux avec le nouveau syndicat afin d'établir un état des lieux pour l'environnement.
- Mme Liliane JODIN : Compte rendu de la réunion SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la C.C.P.O.H.
Bilan et analyse de la population et son évolution, puis de l'habitat et du logement.
- Mme Sylvie SAGON : Compte rendu de réunion d'école.
 - Prévion pour la rentrée : 112 élèves.
 - L'école demande à la mairie un devis pour équiper une classe de tablettes.

- Mme Annick GARZONI : Inauguration d'une crèche à Paul Doumer.
- M. Jean-Pierre BIELAWSKI :
 - Travaux de remise en état de la RD 1017 du « champs de Mars » de Pont Sainte Maxence au rond-point du Centre Leclerc par le conseil Département de l'Oise.
 - En raison de la canicule, les employés du service technique auront des horaires décalés, à savoir : 5 h – 12 h 30.
 - Il serait bon de rappeler par le biais du bulletin municipal que les feux de jardin sont interdits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 22 h 27.

**Pour le Maire,
L'adjoint délégué,**

M. Jean-Pierre BIELAWSKI

**COMPTE RENDU SUCCINT
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 03 MAI 2019**

Etaient présents : M. Dominique NAGY, M. Jean-Pierre BIELAWSKI, M. Pascal BRISSET, Mme Annick GARZONI, Mme Sylvie SAGON, M. Jean-Pierre LEROY, Mme Liliane JODIN, Mme Catherine MESTIRI et M. Benoit GRZYWA

Pouvoirs ont été donnés : Mme Catherine MESTIRI par Mme Bénédicte BOISSEAU
M. Pascal BRISSET par M. Jean-Marc PAPADIA
M. Jean-Pierre BIELAWSKI par Mme Françoise LESOT

Absents excusés : Ms. José DROUART et Jean-Pierre SABATHIER

Secrétaire de séance : Mme Sylvie SAGON

* * * * *

I. DELIBERATIONS A PRENDRE

<u>Libellés</u>	<u>Vote du Conseil Municipal</u>
- Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Oise pour reprises de concession de terrain dans le cimetière communal.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés PRESENTER le dossier « reprise de concession de terrain dans le cimetière communal » au Conseil Départemental de l'Oise.
- Annule et remplace la délibération de la révision allégée du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)	- pour ANNULER et REMPLACER la délibération de la « Révision du P.L.U. »
- Annule et remplace la délibération « Renouvellement bail de chasse et pêche».	- pour ANNULER et REMPLACER la délibération de la révision du « Renouvellement bail de chasse ».

II. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire communique à l'assemblée les informations suivantes :

- Une 2^{ème} modification du projet de l'occupation de l'ancien site Leclerc est en cours.
- Elections européennes du 26 mai 2019 : distribution du tableau des permanences de la tenue du bureau de vote.
- Le projet de construction « hôtellerie » avance.

... / ...

Tour de table :

- **M. Jean-Pierre BIELAWSKI** : Compte rendu de la C.C.P.O.H.
 - L'aménagement du quartier entier des « terriers » à Pont Sainte Maxence est à l'étude.
 - Réunion communautaire le 14 mai concernant la répartition des conseillers communautaires qui siégeront à la C.C.P.O.H. en 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 20 h 35.

Le Maire,

M. Dominique NAGY

**COMPTE RENDU SUCCINT
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 AVRIL 2019**

Etaient présents : M. Dominique NAGY, M. Jean-Pierre BIELAWSKI, M. Pascal BRISSET, Mme Annick GARZONI, Mme Sylvie SAGON, M. Jean-Pierre LEROY, Mme Françoise LESOT, M. José DROUART, Mme Liliane JODIN, M. Jean-Pierre SABATHIER, M. Jean-Marc PAPADIA et Mme Bénédicte BOISSEAU

Pouvoirs ont été donnés : Mme Bénédicte BOISSEAU par Mme Catherine MESTIRI
Mme Annick GARZONI par M. Benoit GRZYWA

Secrétaire de séance : Mme Annick GARZONI

* * * * *

I. DELIBERATIONS A PRENDRE

<u>Libellés</u>	<u>Vote du Conseil Municipal</u>
- Renouvellement bail de chasse.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés pour RECONDUIRE le bail de chasse.
- Montant des indemnités de fonction des élus (augmentation du point d'indice).	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés REVALORISER le montant des indemnités de fonction des élus.
- Budget primitif Communal M14 - année 2019.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés ADOPTER le Budget Primitif Communal 2019.
- Fixation du taux de promotion pour les avancements de grade d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé dans les Ecoles Maternelles).	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés FIXER le taux de promotion pour les avancements de grade d'ATSEM à 100 %

II. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire communique à l'assemblée les informations suivantes :

- Remerciements à la population et aux élus de la famille de Mme Gabrielle DROUART qui nous a quittés dernièrement.
- 26 avril 2019 : Pièce de théâtre donnée en public par le groupe scolaire. Venez nombreux les encourager.

... / ...

- La révision allégée du P.L.U. (Plan Local Urbain) est lancée. Une information à ce sujet va être distribuée par le biais du bulletin municipal. Révision pour un projet d'hôtellerie de luxe, la régularisation d'un bâtiment construit dans une zone non constructible, le changement du pourcentage d'occupation de la surface habitable d'un terrain. La révision intégrera le nouveau P.P.R.I. (Plan Prévention des Risques d'Inondation).
- Société POISSON : Compte rendu de la réunion avec le Préfet, la DREAL, la D.D.T., le directeur de la Société POISSON et la C.C.P.O.H.
 - La DREAL et la DDT ne statuent pas concernant l'autorisation d'exploiter.
 - Le préfet demande à la commune et la C.C.P.O.H. de proposer un autre terrain pour exploiter. Réponse de M. Le Maire et du Président de la C.C.P.O.H. : aucun terrain disponible sur nos territoires.
 - Prise en considération des plaintes de riverains, des associations l' »ADREPPE « et « L'Ire Oise ».

Conclusion : le préfet demande une réunion publique des riverains de quartiers. Elle sera organisée dans la commune et pilotée par la C.C.P.O.H.

 - Suite à cette réunion publique le préfet lancera dans les 15 jours suivants, une consultation publique.
- Projet ancien site LECLERC
 - Un projet de constructions de logements et services a été déposé. Après analyse, les élus demandent à revoir cette ébauche qui n'est pas conforme à la règlementation du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 22 h 5.

Le Maire,

M. Dominique NAGY

**COMPTE RENDU SUCCINT
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MARS 2019**

Etaient présents : M. Dominique NAGY, M. Jean-Pierre BIELAWSKI, M. Pascal BRISSET, Mme Annick GARZONI, Mme Sylvie SAGON, Mme Françoise LESOT, M. José DROUART, Mme Liliane JODIN, M. Jean-Pierre SABATHIER, Mme Catherine MESTIRI, M. Jean-Marc PAPADIA et Mme Bénédicte BOISSEAU

Pouvoirs ont été donnés : M. Pascal BRISSET par M. Jean-Pierre LEROY
M. Jean-Pierre BIELAWSKI par M. Benoit GRZYWA

Secrétaire de séance : M. Pascal BRISSET

* * * * *

I. DELIBERATIONS A PRENDRE

<u>Libellés</u>	<u>Vote du Conseil Municipal</u>
- Suppression d'un poste d'Adjoint technique à temps complet à 35 h hebdomadaires.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés la SUPPRESSION du poste d'Adjoint technique à compter du 1 ^{er} janvier 2019
- Révision de l'aménagement de la forêt communale	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés REVISER le contrat d'aménagement de la forêt communale.
- Coupe et vente de bois par l'Office National des Forêts (O.N.F.) en 2019.	- 13 voix POUR et 1 abstention ACCEPTER la coupe de bois en 2019.
- Correction de la participation financière aux classes de découverte année 2017 / 2018.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTER la correction à savoir de participer pour le séjour de 3 jours au lieu d'une journée.
- Participation financière de la commune à une sortie scolaire pour l'année 2018 / 2019.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTER de participer à une sortie scolaire pour l'année 2018 / 2019.
- <u>Comptes assainissement</u> : * Vote du compte administratif 2018.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le compte administratif assainissement 2018. M. le Maire n'a pas pris part au vote.
... / / ...

* vote du compte de gestion du percepteur 2018.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le compte de gestion assainissement du percepteur 2018.
* affectation des résultats 2018 pour 2019.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés AFFECTER les résultats d'assainissement de 2018 sur 2019.
* vote du budget primitif 2019.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le budget primitif assainissement 2019.
- <u>Comptes Commune</u> :	
* Vote du compte administratif 2018.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le compte administratif Commune 2018. M. le Maire n'a pas pris part au vote.
* vote du compte de gestion du percepteur 2018.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le compte de gestion Commune du percepteur 2018.
* affectation des résultats 2018 pour 2019.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés AFFECTER les résultats Commune de 2018 sur 2019.
- Vote du taux des 3 taxes. (habitation, foncier bâti et foncier non bâti).	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés MAINTENIR les taux de l'an dernier : habitation : 12.22, foncier bâti : 21.04 et foncier non bâti : 59.55.

II. SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte les subventions suivantes aux associations pour inscription au budget 2019.

<u>NOMS Associations</u>	<u>Montants votés</u>
ABC des Marmots	250.00
ADPC 60 Pont Ste Maxence	150.00
ADREPPE	100.00
Amicale des Associations Patriotiques de Pont Ste Max	200.00
ASDAPA	80.00
Foyer Rural	5 000.00
L'ire Oise	100.00
La Boul'Ageoise	400.00
Pologne France Europe	150.00
Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire	100.00
TOTAL (article 6574)	6 530.00

III. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire communique à l'assemblée les informations suivantes :

- Révision allégée du P.L.U. (Plan Local Urbain) : l'enquête publique va être lancée prochainement.
- Un compromis de vente a été signé pour le projet d'implantation d'hôtellerie.
- L'ancien site Leclerc a été démonté. Lors de la démolition le réseau assainissement a été coupé entre la rue du Chemin vert et Leclerc ce qui a provoqué des fuites. Problème technique en cours de résolution.
- Le projet du devenir de l'ancien site Leclerc est en cours d'étude. Le souhait de la municipalité est de faire des logements (maisons et appartements), services et crèche. D'autres précisions vous seront communiquées dès que le projet aura pris forme.
- Société POISSON :
 - En 2015, la déclaration d'exploitation n'a pas abouti.
 - En 2017, une autre demande a été déposée. Le dossier n'est pas encore traité au niveau préfecture et donc l'arrêté d'exploitation n'a pas été délivré. D'autre part la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) n'est pas d'accord pour le délivrer.
 - La réunion du 19 mars dernier avec le préfet, la DREAL, et la Société Poisson a été annulée et reportée au 04 avril 2019.
- Elections Européennes : 26 mai 2019.
- Vote du Budget communal le 08 avril 2019

Tour de table :

- M. José DROUART :

- SITTEUR (Syndicat Intercommunal du Transport et du Traitement des Eaux Usées de la Région de Pont Ste Maxence) : La réunion du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) a été faite le 6 mars dernier : analyser la cause et le pourquoi la consommation de la commune a augmenté d'un seul coup de 22 %.
- Le S.M.O.A. (Syndicat Mixte Oise Aronde) qui gère à présent les marais de Sacy :
 - projet d'acheter la maison dans le marais.
 - demande d'inclure le fossé de Popincourt à la Frette.

- Mme Liliane JODIN :

- C.C.P.O.H. (Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte) : réunion du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) : la révision est en cours.
L'assemblée réitère de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'extractions par la Société LAFARGE, toujours désireuse de s'implanter chez nous.

- Mme Bénédicte BOISSEAU : Compte rendu de la commission scolaire :

- Actuellement 114 enfants. Prévision pour la prochaine rentrée : 120 enfants. Donc il n'y aura pas de fermeture de classe.
- Le projet théâtre suit son cours. Spectacle prévu le 26 avril.
- Une sortie scolaire d'une journée est à l'étude.

... / ...

- Le concours kangourou maths aura bien lieu.
 - Pour la piscine, il n'y aura plus de bilan en fin de chaque cycle. Seule une évaluation du niveau sera effectuée en CM2.
 - Le bilan des évaluations de lecture fait apparaître une inquiétude : 3 élèves de CP en difficulté et 4 en CE1.
- Mme Catherine MESTIRI : compte rendu C.C.P.O.H. « Enfance / Jeunesse / social » :
- Bilan chiffré de l'année par services : crèche, jeunesse centre de loisirs, périscolaire, atelier 17, portage de repas à domicile aux aînés, etc.
- Mme Annick GARZONI : Bibliothèque de l'Oise
- Elle demande un avis à l'assemblée sur un projet mené par la bibliothèque de l'Oise qui souhaiterait mettre toutes les bibliothèques du département en réseau.
L'avis du Conseil Municipal n'est pas contre mais il demande plus de détails sur la mise en place, le fonctionnement, les couts, etc.
- M. Jean-Pierre BIELAWSKI : Compte rendu de la C.C.P.O.H.
Commission « ordures ménagères » : le taux de la taxe va baisser. Il passe à 8.5 % au lieu de 11.50 %.
- M. Pascal BRISSET : Compte rendu de la C.C.P.O.H.
Commission « C.I.L. » (Commission Intercommunal de Logements)
Cette commission explique les modes d'attributions aux logements. Beaucoup de critères sont analysés et pris en compte ce qui explique la complexité des attributions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 23 h 20.

Le Maire,

M. Dominique NAGY